

Isomorphismes rythmiques dans les récitatifs de l'Alceste de Lulli

vendredi 13 décembre 2013

Ce texte a déjà paru dans la revue électronique [Texte](#) en 2002. Nous remercions Pierre Lusson de nous avoir autorisé à le reproduire de nouveau ici.



Dans la longue et complexe histoire des rapports du langage et de la musique les XVII^e et XVIII^e siècles français constituent un moment privilégié : de l'Alceste de Lulli aux Boréades de Rameau un propos délibéré d'adéquation de la musique aux vers a été poursuivi dans l'écriture des récitatifs (cela est vrai aussi mais d'une manière plus lâche, pour les airs). Si, dès le XI^e siècle et jusqu'à nos jours, cette adéquation a été reconnue, mais seulement sous une forme vague et métaphorique, la raison en est simple : les écrits des métriciens classiques, y compris Grammont, sont à la métrique générale ce que sont les règles des grammaires traditionnelles à la syntaxe générale.

Disposant depuis 1973 d'une théorie du rythme (dont toute théorie métrique est un cas particulier) métrique exprimée dans un langage qui est commun à l'analyse rythmique aussi bien de la poésie que de la musique, ainsi que d'une technique d'analyse elle aussi commune (Lusson, 1973 et 1998), il devenait tentant d'éprouver la fécondité de ces méthodes sur cet objet privilégié de la rencontre du chant et de la poésie : le récitatif lulliste. L'étude qui suit se limite au corpus des quelques cinquante vers de Quinault (sur les mille que compte l'Alceste) utilisés par Lulli pour ses récitatifs.

Nous montrerons le résultat suivant : *Il y a isomorphie parfaite entre l'analyse rythmique des vers (en utilisant les seuls paramètres linguistiques poétiquement pertinents) et celle de la musique en utilisant les seuls paramètres musicaux.*

Plus précisément : *Les frontières (hiérarchisées) des groupements des positions poétiques sont les mêmes qu'on les définisse à partir des paramètres poétiques ou des paramètres musicaux.*